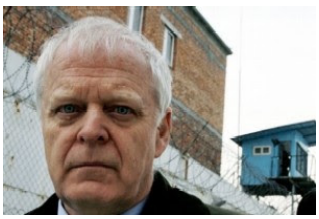
Italie : les clandestins protégés par l'U.E.

16/04/2009 à 23h40

Le commissaire européen aux droits de l'homme, Thomas Hammarberg, a présenté un rapport sur l'immigration en Italie. Il condamne les tentatives faites par le gouvernement pour lutter contre l'immigration clandestine car elles pourraient, selon lui, renforcer la xénophobie et la discrimination.



«La situation reste préoccupante concernant la situation des Roms, les politiques et les pratiques d'immigration et le non-respect des mesures provisoires contraignantes demandées par la Cour européenne des droits de l'homme», a-t-il déclaré.

Se félicitant de certaines mesures positives, il a invité les autorités à «condamner plus fermement toutes les manifestations racistes ou intolérantes ***et à garantir la mise en œuvre effective de la législation antidiscrimination****». Il condamne le projet de loi sur la sécurité publique qui fait de l'immigration irrégulière un délit ainsi que la disposition (adoptée au Sénat) qui permet au personnel médical de signaler à la police les migrants irréguliers. «Cela est susceptible d'exacerber les tendances discriminatoires et xénophobes qui se manifestent déjà dans le pays», estime-t-il.*

(source)